



Vente d'armes : *Bisounours* contre *World Company* ?

En juin 2013, l'État belge concrétisait un engagement important dans un objectif de promotion de la paix en signant le *Traité sur le commerce des armes des Nations Unies (TCA)*. Celui-ci vise en effet à instituer « les normes communes les plus strictes possibles » en matière de commerce d'armes pour garantir la paix et la sécurité¹. Mais le commerce des armes est-il un business comme un autre ?²

La question pourrait se poser de savoir si le commerce des armes n'entre pas par définition en contradiction avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, dont l'art. 28 affirme que « *Toute personne a droit à ce que règne, (...) sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet* ». En effet, l'on pourrait parfaitement argumenter que la consécration de cet article, visant notamment à promouvoir la paix et un ordre mondial qui puisse permettre aux droits fondamentaux des individus de trouver leur plein effet, est *ipso facto* compromise par la prolifération favorisée par le commerce des armes. Le TCA n'a en effet pour ambition de mettre fin au commerce des armes mais bien de réguler le commerce licite et de lutter contre le commerce illicite de celles-ci³.

Quelle que soit la réponse que l'on donne à cette question, force est toutefois de constater que 7 ans après l'adoption du TCA, la Belgique reste loin de respecter ses engagements internationaux, aussi minimes soient-ils, en apportant sans honte et sans crainte du paradoxe sa modeste contribution à la déstabilisation de l'ordre mondial. En effet, année après année, l'État belge, et plus particulièrement la Région wallonne (même si elle n'est pas la seule), apporte consciencieusement sa pierre à l'édifice en exportant massivement des armes, principalement wallonnes, vers les riantes côtes du Golfe persique (entre autres) et, partant, en arrosant les États du Golfe d'exemplaires du savoir-faire wallon.

ÉTAT DE LA QUESTION

La Belgique est certes un petit pays, mais elle n'en occupe pas moins une place importante dans le commerce international des armes. Ainsi, pour la période 2007-2016, la Belgique occupe le 22^{ème} rang dans le classement des principaux exportateurs d'armes⁴. Depuis plusieurs années, la Belgique est le premier exportateur européen d'armes légères vers le Moyen Orient et, en 2018, l'Arabie saoudite reste le premier importateur d'armes wallonne⁵.

Parallèlement toutefois, et à plusieurs reprises, la Belgique a aussi défendu des positions déterminantes pour améliorer les instruments de contrôle des armements. Ainsi, la Belgique a joué un rôle pionnier dans l'adoption du traité d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel de 1995 et pour l'adoption du traité d'Oslo interdisant les bombes à sous-munitions de 2008.

Comment expliquer ce paradoxe d'un État qui ferraille au niveau international pour l'avènement d'un droit international plus protecteur des droits fondamentaux et qui dans le même temps mine ces efforts en favorisant les violations des droits fondamentaux par la dissémination et la prolifération

1 Traité sur le commerce des armes, signé à New-York le 2 avril 2013, approuvé le 28 novembre 2013, <https://thearmstradetreaty.org/hyper-images/file/Traitesurlecommercedesarmes/Traitesurlecommercedesarmes.pdf?templateId=137262>

2 Référence à l'ouvrage du GRIP du même titre : <https://grip.org/le-commerce-des-armes-un-business-comme-un-autre>

3 Soulignons à cet égard que le Préambule du TCA reconnaît « *aux États des intérêts légitimes d'ordre politique, sécuritaire, économique et commercial dans le commerce international des armes classiques* ».

4 <https://grip.org/rapports-des-entites-federees-de-belgique-sur-les-transferts-darmes>

5 J. Claustre, *Valeur des licences en hausse, l'Arabie saoudite reste n°1 : décryptage du Rapport annuel 2018 sur les exportations d'armes wallonnes*, GRIP, <https://grip.org/valeur-des-licences-en-hausse-larabie-saoudite-reste-n1-decryptage-du-rapport-annuel-2018-sur-les-exportations-darmes-wallonnes>

d'un armement particulièrement meurtrier, à savoir les armes légères⁶ ?

L'une des explications les plus plausibles et, quoiqu'il en soit, les plus avancées est celle de l'emploi : l'industrie de l'armement pèse lourd en Belgique et les déclarations de bonnes volontés politiques en matière de protection des droits fondamentaux et de promotion de la paix semblent systématiquement limitées par la réalité économique. Éthique contre économie, en quelque sorte ? Droits fondamentaux contre *realpolitik* ? Bisounours contre *World Company* ?

PANORAMA DE L'INDUSTRIE

En 2018, les 71 entreprises du secteur de l'armement répertoriées occupaient 4 773 travailleur·euse·s pour la production de biens et de services à usage militaire. L'emploi total mobilisé par le secteur de l'armement en Belgique est estimé à 12 170⁷. Les entreprises les plus connues actives dans ce secteur sont la FN Herstal, John Cockerill (anciennement CMI Defence) ou encore Mécar.

Mais la production d'armement a aussi des effets sur l'emploi de l'économie belge dans son ensemble. Comme le relève le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), « *Cet effet total sur l'emploi peut se décomposer en un effet initial (l'emploi supplémentaire créé au sein même de l'entreprise qui doit accroître sa production), un effet direct et indirect (l'emploi créé chez les fournisseurs directs de cette entreprise et indirectement dans toute la chaîne de fournisseurs en amont) et un effet induit (l'emploi induit par le flux circulaire des revenus des ménages et la consommation)* ».⁸

Au côté des sociétés directement actives dans l'armement, il existe aussi des entreprises actives dans la production de biens et technologies dites à double usage, c'est-à-dire qui ne sont pas *stricto sensu* de l'armement, mais qui peuvent servir tant à des fins civiles que militaires. C'est le cas d'entreprises actives dans le secteur aéronautique, dans le secteur spatial, dans le secteur des télécommunications ou encore dans le secteur de l'électronique. Citons par exemple la Sonaca ou encore Alcatel-Lucent.

En Belgique, même si la Flandre produit également de l'armement, la Wallonie possède la plus grosse industrie, qui plus est avec une longue tradition. Et dans ce domaine, la région liégeoise a plus particulièrement développé une production d'armes légères reconnue mondialement, mais aussi beaucoup plus dépendante des marchés militaires. En matière d'emploi, le bassin liégeois a déjà beaucoup souffert, ce qui explique sans doute la sensibilité syndicale dès que se débattent les questions éthiques quant à la légitimité de la production d'armement.

À TOUT PRIX ?

Mais cela justifie-t-il que l'on livre des armes à des États comme l'Arabie saoudite, qui possède l'un des bilans les plus dramatiques en termes de droits humains⁹ ? De nombreux opposants politiques croupissent dans les geôles du pays, sont fouettés, persécutés, voire sont exécutés pour avoir fait usage de leur liberté d'expression (pensons à Jamal Khashoggi, entre autres) ; le Royaume mène une guerre particulièrement cruelle contre le peuple yéménite, pour laquelle il est suspecté d'être responsable de nombre de crimes de guerre ; la responsabilité de l'Arabie saoudite dans la propagation de discours de haine et son lien avec le terrorisme international ont été pointés par le Parlement fédéral belge ; le caractère profondément misogyne de ce gouvernement et la guerre qu'il mène, à des degrés divers, contre les droits fondamentaux des femmes saoudiennes est largement documenté ; la peine de mort sous diverses formes, notamment la

⁶ Les armes légères se sont montrées au cours de l'Histoire nettement plus meurtrières que les armes de destruction massive, les armes conventionnelles étant statistiquement responsables de l'immense majorité des morts dans tous les conflits. Elles sont peu coûteuses, faciles à manipuler, transporter et cacher. C'est la raison pour laquelle certain·e·s ont qualifié, avec beaucoup d'à-propos, les armes légères d'armes de destruction massive.

⁷ Voir GRIP, Base de données de l'industrie de l'armement en Belgique : <https://production.grip.org/donn%C3%A9es-socio-%C3%A9conomiques#emploi>

⁸ <https://production.grip.org/donn%C3%A9es-socio-%C3%A9conomiques#emploi>

⁹ La question se pose certes avec acuité pour un État repoussoir comme l'Arabie saoudite, mais elle pourrait aussi se poser pour d'autres destinations moins médiatisées, États-Unis en tête...

crucifixion, y est encore pratiquée...

L'argument éthique est toutefois loin de porter ses fruits auprès des Ministres-Présidents wallons successifs, tous partis confondus¹⁰.

Pourtant, livrer des armes à un partenaire aussi douteux que l'Arabie saoudite, c'est une question éthique que d'autres États se posent. La Suède a ainsi stoppé ses livraisons d'armes à l'Arabie saoudite en mars 2015 ; l'Allemagne se montre plus sévère sur les exportations d'armes à destination de l'Arabie saoudite en refusant de livrer des chars et des fusils d'assaut au régime saoudien, etc.¹¹ En tout, 13 pays occidentaux et l'Union européenne ont pris des décisions en vue d'un arrêt des ventes d'armes aux parties au conflit yéménite, rendant la position de la Région wallonne de plus en plus intenable¹².

De plus, globalement, c'est une industrie modeste si on la compare à celle de nos voisins européens (France, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne...), sans même mentionner les plus grands producteurs au niveau mondial, les États-Unis en tête¹³.

L'argument de l'emploi n'est toutefois pas à négliger : les travailleurs et travailleuses de cette industrie n'ont pas à subir les conséquences de choix politiques désastreux. C'est en effet le monde politique qui a le pouvoir de faire en sorte de réorienter un secteur vers des investissements plus sûrs et moins dangereux pour l'emploi ; c'est lui qui a la capacité juridique et économique de permettre une reconversion majeure, tant qu'il en est encore temps. Rappelons que la Région wallonne est actionnaire à 100 % de la FN Herstal, le plus gros employeur du secteur. Ne se rend-t-elle pas responsable de la catastrophe annoncée en persévérant envers et contre tout à soutenir massivement cette industrie mortifère ? Ne pourrait-elle pas mettre à profit les leviers qui sont les siens pour assurer une diversification des activités et, à terme, une sortie de cette activité problématique ? Si elle ne le fait pas, elle devra en porter la responsabilité, en ce compris auprès des travailleurs et travailleuses du secteur qui perdront leur emploi.

Car n'oublions pas que, chaque minute, une arme tue. Que seulement 3 % des armes dans le monde sont aux mains des forces de l'ordre, 22 % aux mains des forces armées et 75 % aux mains de civils. Que 90 % des victimes de guerres sont tuées par des armes légères. Que 14 milliards de cartouches à usage strictement militaire sont fabriquées chaque année, ce qui donne la possibilité de tuer deux fois chaque habitant de la planète, chaque année. Qu'il y a plus d'une arme pour 10 habitants¹⁴.

Et, en outre, que la grande majorité des gens victimes de ces armes vivent dans des pays pauvres et que la grande majorité des gens profitant de leur commerce vivent dans des pays riches. Comme la Wallonie. Comme la Belgique.

Bisounours par KO.

¹⁰ Voir notamment les rapports de l'Observatoire des armes wallonnes : https://www.amnesty.be/IMG/pdf/observatoire_des_armes_wallonnes_-_3e_me_e_dition.pdf

¹¹ <https://www.rtf.be/info/article/detail?id=9177981>

¹² <https://story.mapme.com/amnesty-stopping-arms-to-yemen-fr-2/section/abb64249-a080-4068-8935-9932a7311e96/details>

¹³ Les États-Unis représentent 45 % des exportations mondiales d'armes classiques à eux seuls ; les États-Unis, la Russie, la Chine, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne en représentent 80 % ensemble.

¹⁴ Chiffres issus du dossier pédagogique de la pièce Gun Factory : <http://theatre-martyrs.be/wp-content/uploads/2018/09/TMADOSPED-Gunfactory.pdf>